DEPARTEMENT de la HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201902D

Séance du 15 février 2019 Date convocation : 11 février 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 10 Excusés : 1 Votants : 10

L'an deux mille dix-neuf et le vendredi quinze février, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADERE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusés : Cinthya ARENAS,

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Demande de subvention Département et Région pour la réfection de la toiture de l'ancien presbytère

Madame le Maire propose la réfection de la toiture de l'ancien presbytère qui est en très mauvais état.

La dépense serait de 41 022,67 € HT ; TVA 8 204,53 € soit 49 227,20 € TTC.

Elle propose de solliciter l'aide du Département et de la Région sur le F.R.I..

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De demander une subvention auprès de Département de la Haute-Garonne et de la Région d'Occitanie
- D'adopter le plan de financement suivant :

Dépense TTC		49 227,20 €

Recettes		49 227,20 €
Département	(40%)	16 409,07 €
Région	(30%)	12 306,80 €
TVA	(20%)	8 204,53 €
Part communale		12 306,80 €

- Mandate Madame le Maire pour signer tous documents utiles pour la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON